RCS : NANCY
Code greffe : 5402

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de NANCY atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2008 B 00939
Numéro SIREN : 507 961 050
Nom ou dénomination : A B RESTAURATION

Ce dépôt a été enregistré le 25/09/2017 sous le numéro de dépôt 4658

Duplicata

GREFFE DU
TRIBUNAL DE COMMERCE
DE NANCY

RUE DU GENERAL FABVIER - BP 30 108
54003 NANCY CEDEX
TEL 03 83 40 69 60 (STANDARD)

RECEPISSE DE DEPOT

EXPERTIS CFE AUDIT ET CONSEIL
2 allée d'Evry
CS 60132
54603 VILLERS LES NANCY CEDEX

V/REF : SG/FL
N/REF : 2008 B 939 / 2017-A-4658

Le greffier du tribunal de commerce de Nancy certifie qu'il a reçu le 25/09/2017, les actes suivants :

Procès-verbal d'assemblée générale ordinaire en date du 24/06/2014
- Changement de président

Lettre de nomination en date du 24/06/2014
- nomination du représentant permanent

Concernant la société

A B RESTAURATION
Société par actions simplifiée
34 rue du Général Leclerc
54320 Maxéville

Le dépôt a été enregistré sous le numéro 2017-A-4658 le 25/09/2017
R.C.S. NANCY 507 961 050 (2008 B 939)

Fait à NANCY le 25/09/2017,
LE GREFFIER ASSOCIE

TRIBUNAL DE COMMERCE NANCY

TRIBUNAL DE COMMERCE DE NANCY
Dépôt du :
25 SEP. 2017
R.C.S. N° 507 B 939

AB RESTAURATION
Société par actions simplifiée
au capital de 200 000 euros
Siège social : 34 Rue du Général Leclerc
54320 MAXEVILLE
507 961 050 RCS NANCY

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 24 JUIN 2014

L'an deux mille quatorze,
Le 24 juin,
A 17 heures 30,

Les associés de la société AB RESTAURATION se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle, 34 Rue du Général Leclerc 54320 MAXEVILLE, sur convocation faite à chaque associé.

Il a été établi une feuille de présence qui a été émargée par chaque associé participant à l'assemblée en entrant en séance, tant en son nom personnel qu'en qualité de mandataire.

L'Assemblée est présidée par l'association Accueil et réinsertion Sociale représentée par Madame Nathalie KRETZER en sa qualité de Présidente de la Société.

Monsieur Yves RIZK est désigné comme secrétaire.

Madame Isabelle CHAILLET, Commissaire aux Comptes de la Société, régulièrement convoquée, est présente.

La feuille de présence, certifiée exacte par les membres du bureau, permet de constater que les associés présents, représentés ou ayant voté par correspondance possèdent 1 000 actions sur les 1 000 actions ayant le droit de vote.

La Présidente de l'Assemblée constate que l'Assemblée Générale est régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

[...]

La Présidente rappelle ensuite que l'Assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

ORDRE DU JOUR

[...]

- Nomination d'un nouveau Président, en remplacement du Président démissionnaire,
- Questions diverses,

- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

[...]

Personne ne demandant plus la parole, la Présidente met successivement aux voix les résolutions suivantes :

PREMIERE RESOLUTION

[...]

DEUXIEME RESOLUTION

[...]

TROISIEME RESOLUTION

[...]

QUATRIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, prenant acte de la démission de la Présidente, l'Association Accueil et Réinsertion Sociale, de ses fonctions à compter de ce jour, décide de nommer comme Présidente de la société, l'Association de Gestion de la Maison Notre Dame du Bon Repos (Association de soutien de la Maison Notre Dame du Bon Repos), située 34 Rue du Général Leclerc 54320 MAXEVILLE, qui sera représentée par Monsieur Jean-Louis WAGNER, 5 Impasse des Fuchsias 54130 SAINT MAX, à compter de ce jour et pour une durée de trois exercices, soit jusqu'à l'Assemblée Générale qui sera appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2016.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

CINQUIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au Président et au porteur d'une copie ou d'un extrait du procès-verbal des délibérations pour remplir toutes formalités légales consécutives à l'adoption des résolutions qui précèdent.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

Pour extrait certifié conforme
Le Président

N. Kretzer

Association de Soutien de la Maison Notre Dame
du Bon repos de Maxéville
34 rue du Général Leclerc
54320 MAXEVILLE

AB RESTAURATION
34 rue du Général Leclerc
54320 MAXEVILLE

Le 24 juin 2014

Objet : Représentant permanent de l'Association de Soutien de la Maison Notre Dame du Bon repos de Maxéville, Présidente de la société AB RESTAURATION

Madame, Monsieur,

L'Association de Soutien de la Maison Notre Dame du Bon repos de Maxéville, ayant son siège social 34 rue du Général Leclerc 54320 MAXEVILLE, immatriculée à la préfecture de Meurthe-et-Moselle sous le numéro W543007310,

A été nommée Présidente de la société AB RESTAURATION, société par actions simplifiée au capital de 200 000 euros, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Nancy sous le numéro 507 961 050, par délibération en date du 24 juin 2014.

En ma qualité de Président de l'Association de Soutien de la Maison Notre Dame du Bon repos de Maxéville, je décide de nommer comme représentant permanent de notre Association, Présidente d'AB RESTAURATION, :

Monsieur Jean-Louis WAGNER
Né le 31 janvier 1963 à THIONVILLE (57)
De nationalité française,
Demeurant 5 Impasse des Fuchsias 54130 SAINT MAX,

et vous remercie d'en prendre acte.

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, mes salutations distinguées.

Jean-Louis WAGNER
Président de l'Association de Soutien de la Maison Notre Dame du Bon repos

